

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Convocation du 28 mars 2025

Affichage du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 11 avril, à 20H30, légalement convoqué, par M. Franck DIEDLER, Maire, dans la salle de réunion de la Mairie.

**Etaient présents :**

Isabelle BELLOY, Sédrick BLIN, Franck DIEDLER, Patrick HERDIER, Thomas JOB, Robert JOUSSEMET, Sébastien KEMPF, Catherine RAMPON, Christiane WINIGER.

**Excusés :**

Denise MATHIEU donne procuration à Thomas JOB

Philippe THIVET donne procuration à Patrick HERDIER

**Absent :** néant

Considérant que le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte à 20H39.

Sédrick BLIN est désigné secrétaire de séance.

**Délibération n° 06/2025 : Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

**Rapporteur :** Christiane WINIGER

Après avoir pris connaissance du Compte de Gestion du Service de Gestion Comptable et s'être assuré de la concordance des comptes présentés par l'Ordonnateur et le Comptable,

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la façon suivante :

A la clôture de l'exercice 2024, les résultats s'établissent ainsi :

<b><u>Fonctionnement :</u></b>	
Dépenses 2024	- 158 539,05
Recettes 2024	+ 218 766,54
<b>Résultat de fonctionnement 2024</b>	<b>+ 60 227,49</b>
Résultat de fonctionnement N-1	+ 247 403,19
Part affectée à l'investissement	0,00
<b>Résultat de clôture 2024</b>	<b>+ 307 630,68</b>

<b>Investissement :</b>	
Dépenses 2024	- 16 888,27
Recettes 2024	+ 28 313,68
<b>Résultat d'investissement 2024</b>	<b>+ 11 425,41</b>
Résultat cumulé d'investissement 2023	+ 66 804,30
<b>Résultat de clôture 2024</b>	<b>+ 78 229,71</b>
Restes à réaliser de 2024 en dépenses	0,00
Restes à réaliser de 2024 en recette	0,00
<b>Résultat de clôture 2024 après prise en compte des restes à réaliser de 2024</b>	<b>+ 78 229,71</b>
<b>Besoin de financement de l'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>

En rapprochant les sections, on constate donc :

<b>Résultats 2024</b>	
Excédent de fonctionnement	+ 307 630,68 €
Besoin de financement de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser)	0,00 €
<b>Solde global de clôture</b>	<b>+ 307 630,68 €</b>

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

<b>Affectation du résultat de la section de fonctionnement 2024 sur 2025</b>	
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	0,00 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	307 630,68 €

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de procéder à l'affectation du résultat,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **307 630,68 €**,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'affecter le résultat de la section de fonctionnement :
  - au 1068 (couverture du besoin de fonctionnement de la section d'investissement) : **0 €**,
  - au R002 (report à nouveau de fonctionnement) : **307 630,68 €**.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

Franck DIEDLER



0006/2025